

<https://47.snuipp.fr/Compte-rendu-de-l-audience-academique-avec-Estelle-Blanquet>



Compte-rendu de l'audience académique avec Estelle Blanquet

- INSPE et Début de Carrière -

Date de mise en ligne : jeudi 5 janvier 2017

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Le jeudi 8 décembre, le SNUipp-FSU académique a rencontré Estelle Blanquet, responsable du master MEEF à l'ESPE d'Aquitaine. Après une présentation de la nouvelle maquette du master, voilà les réponses que nous avons pu obtenir concernant l'organisation de la formation initiale.

DU adaptés :

Pour l'ESPE d'Aquitaine, les fonctionnaires stagiaires en DU adapté doivent suivre une formation identique à celle des M2 MEEF. Malgré nos remarques sur le manque d'adaptation d'un tel parcours, Estelle Blanquet nous fait remarquer que cette disposition a été validée en conseil d'école et que cela n'est pas modifiable en cours d'année scolaire.

Un parcours personnalisé pour les redoublants devait être formalisé pour tous les redoublants avant la fin du premier semestre.

Tronc commun :

Une présentation du tronc commun va être faite dans chaque antenne pour clarifier le contenu et les modalités d'évaluation. Un parcours personnalisé sera mis en place sur Magistère (avec des vidéos à visionner en ligne étant donné les problèmes de bande passante sur le site d'Agen...).

Nous avons fait remarquer le délai extrêmement court de l'évaluation (écrit à rendre pour le 13 janvier). Estelle Blanquet nous informe que cette date est fixée par les impératifs des résultats du 1er semestre, mais qu'elle ne voit pas d'inconvénient à aller jusqu'au 20 janvier (il faut voir avec chaque antenne, mais ça ne pose pas de problème au niveau académique).

Cours annulés et emplois du temps :

Estelle Blanquet nous informe qu'elle n'a pas la main sur cette question, ce sont les responsables de site qui font les emplois du temps, mais elle intervient pour aider lorsqu'elle est sollicitée. Concernant les annulations à répétition par certains enseignants, elle conseille que chaque antenne fasse remonter les noms et dates des absences, car, s'il y avait manifestement de la mauvaise volonté de certains formateurs (plusieurs absences non justifiées), elle pourrait intervenir auprès du directeur de l'ESPE qui est le seul à pouvoir les convoquer ou les changer de poste.

Dans ce cadre, le SNUipp-FSU 47 recherche des stagiaires des deux vagues pour étudier ensemble les emplois du temps du premier semestre et pointer les dysfonctionnements récurrents dans les emplois du temps.

Visites de stage et attendus :

Estelle Blanquet rappelle que dans le cadre de la validation du stage, un écrit de 3 à 5 pages permettant la réflexion sur la pratique de classe est à rendre obligatoirement (1/3 de la note au 1er semestre, 1/4 au 2d semestre) à l'issue

des visites de formateurs (leur thème étant choisi par le tuteur de stage). Un cadrage a cependant été envoyé par Mme Taveau, responsable de cette UE).

Le SNUipp-FSU fait remarquer que les consignes n'ont pas clairement été énoncées dès le départ. Mme Blanquet nous renvoie à la plaquette de master, et nous fait remarquer que des notes de cadrage ont été envoyées aux responsables d'antenne qui étaient en charge de les transmettre aux étudiants et aux stagiaires. Après recherche dans la plaquette de master, et n'ayant pas trouvé trace de cette obligation, nous nous sommes adressé de nouveau à Estelle Blanquet pour avoir des précisions.

Alternance :

La gestion de l'alternance et les engagements pris localement sont différents d'un département à l'autre. Estelle Blanquet nous rappelle qu'elle n'a aucunement la main sur les emplois du temps, et que cette question doit être vue avec les responsables de site.

Dominantes :

Concernant les dominantes, Estelle Blanquet est consciente des problèmes qu'il y eu sur les antennes, même si cela peut être mis sur le compte de la restructuration du master et du déploiement des moyens sur les sites. Elle nous informe que nous risquons de rencontrer les mêmes difficultés l'année prochaine car il est impossible d'ouvrir toutes les dominantes sur tous les sites, et qu'on ne peut pas anticiper le profil des futurs M2.

Mémoire et séminaires :

Consciente des dysfonctionnements de cet UE, Estelle Blanquet s'engage à le modifier l'année prochaine, notamment en ce qui concerne le suivi par les tuteurs.

Le SNUipp-FSU académique conclut cette entrevue en exprimant ces interrogations et demande à voir ce qui va être mis en place pour améliorer les conditions de travail des étudiants et des fonctionnaires stagiaires. Il propose de demander une audience au recteur sur la question de la mise en oeuvre de la formation initiale dans l'académie.